

Tableau synoptique des épreuves du baccalauréat général binational ESABAC

	ÉPREUVE	NATURE	DURÉE	COEF.	
50 % de la note finale	Bulletins scolaires du cycle terminal (on ne compte pas les notes obtenues dans les épreuves communes) 08,34 %			10 (5 en Prem. 5 en Term.)	
	Epreuves communes du contrôle continu sur le cycle terminal 41,66 %	Enseignement scientifique	Écrite	02 h 00	5
		L. V. A. (*) langue, littérature et civilisation de la section (en Terminale)	Écrite	04 h 00 et 20 min.	15
		L. V. B. (**)	Écrite	01 h 00 (01 h 30, 02 h 00 et 10 min.)	5
		Histoire - géographie - D. N. L. (en Terminale)	Écrite	05 h 00	15
		E. P. S. (en Terminale)	C. C. F.	-	5
		Enseignement de spécialité qui ne sera plus suivi en Terminale	Écrite (orale pour « arts »)	02 h 00 (30 min.)	5
50 % de la note finale	Épreuves anticipées (fin de Première)	Français	Écrite	04 h 00	5
			Orale	20 min.	5
	4 épreuves finales (fin de Terminale) ; outre la philosophie et le « grand oral », il y a les 2 enseignements de spécialités suivis sur le cycle terminal	Philosophie	Écrite	04 h 00	8
		Épreuve orale terminale	Orale	20 min.	10
		Arts	Écrite	03 h 30	16
			Orale	30 min.	
		Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Écrite	04 h 00	16
		Humanités, littérature et philosophie	Écrite	04 h 00	16
		Langues, littératures et cultures étrangères (anglais ; italien impossible)	Écrite	04 h 00	16
			Orale	20 min.	
		Mathématiques	Écrite	04 h 00	16
		Physique-chimie	Écrite	03 h 30	16
			Pratique (4 pts sur 20)	01 h 00	
		Sciences de la vie et de la Terre	Écrite	03 h 30	16
			Pratique (5 pts sur 20)	01 h 00	
Sciences économiques et sociales	Écrite	04 h 00	16		
TOTAL				120	

(*) La composition écrite se déroule à la même période que les autres épreuves de contrôle continu de la classe de Terminale. L'interrogation orale se déroule au cours du troisième trimestre de la classe de Terminale.

(**) Classe de Première, épreuve 1 : compréhension de l'oral et expression écrite - durée : 1 heure ; épreuve 2 : compréhension de l'écrit et expression écrite - durée : 1 heure 30 minutes ; classe de Terminale, épreuve 3 : compréhension de l'oral et de l'écrit, et expression écrite et orale : le premier temps consiste en une épreuve écrite de 2 heures et le second temps consiste en une épreuve orale individuelle d'une durée de 10 minutes, sans temps de préparation.

Tableau synoptique des épreuves du baccalauréat général binational ESABAC

		ÉPREUVE	NATURE	DURÉE	COEF.
50 % de la note finale	Bulletins scolaires du cycle terminal (on ne compte pas les notes obtenues dans les épreuves communes) 08,34 %				10 (5 en Prem. 5 en Term.)
	Epreuves communes du contrôle continu sur le cycle terminal 41,66 %	Enseignement scientifique	Écrite	02 h 00	5
		L. V. A (*) langue, littérature et civilisation de la section (en Terminale)	Écrite	04 h 00 et 20 min.	15
		L. V. B. (**)	Écrite	01 h 00 (01 h 30, 02 h 00 et 10 min.)	5
		Histoire - géographie - D. N. L. (en Terminale)	Écrite	05 h 00	15
		E. P. S. (en Terminale)	C. C. F.	-	5
		Enseignement de spécialité qui ne sera plus suivi en Terminale	Écrite (orale pour « arts »)	02 h 00 (30 min.)	5
50 % de la note finale	Épreuves anticipées (fin de Première)	Français	Écrite	04 h 00	5
			Orale	20 min.	5
	4 épreuves finales (fin de Terminale) ; outre la philosophie et le « grand oral », il y a les 2 enseignements de spécialités suivis sur le cycle terminal	Philosophie	Écrite	04 h 00	8
		Épreuve orale terminale	Orale	20 min.	10
		Arts	Écrite	03 h 30	16
			Orale	30 min.	
		Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Écrite	04 h 00	16
		Humanités, littérature et philosophie	Écrite	04 h 00	16
		Langues, littératures et cultures étrangères (anglais ; italien impossible)	Écrite	04 h 00	16
			Orale	20 min.	
		Mathématiques	Écrite	04 h 00	16
		Physique-chimie	Écrite	03 h 30	16
			Pratique (4 pts sur 20)	01 h 00	
		Sciences de la vie et de la Terre	Écrite	03 h 30	16
			Pratique (5 pts sur 20)	01 h 00	
Sciences économiques et sociales	Écrite	04 h 00	16		
TOTAL					120

(*) La composition écrite se déroule à la même période que les autres épreuves de contrôle continu de la classe de Terminale. L'interrogation orale se déroule au cours du troisième trimestre de la classe de Terminale.

(**) Classe de Première, épreuve 1 : compréhension de l'oral et expression écrite - durée : 1 heure ; épreuve 2 : compréhension de l'écrit et expression écrite - durée : 1 heure 30 minutes ; classe de Terminale, épreuve 3 : compréhension de l'oral et de l'écrit, et expression écrite et orale : le premier temps consiste en une épreuve écrite de 2 heures et le second temps consiste en une épreuve orale individuelle d'une durée de 10 minutes, sans temps de préparation.